

REPORTING DE LA SOCIETE COOKSON-CLAL POUR L'ANNEE 2021

Dans le cadre de notre certification RJC, nous tenons chaque année une revue interne de notre système de gestion, dont nous communiquons ci-dessous un extrait :

- Notre **Politique RSE-RJC** est disponible sur notre site Internet ([lien](#)).
- Notre **personnel** est régulièrement **informé** des enjeux liés à nos certifications RJC COP et CoC.
- Un **référent RJC** a été mis en place au sein de Cookson-CLAL.
- Nous réalisons une **Due Diligence** auprès de nos Parties Prenantes selon le cadre en cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant la chaîne d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Nous questionnons en particulier nos fournisseurs, afin d'obtenir l'assurance la plus raisonnable du fait qu'ils n'approvisionnent pas eux-mêmes les matériaux qu'ils nous livrent depuis des sources liées à des conflits. Un processus de remédiation a été mis en place afin de traiter avec la partie prenante concernée les résultats d'une Due Diligence non conforme aux attentes. Aucun signal d'alerte (Red Flag) n'a été identifié à ce jour.
- Une **politique KYC** (Connaissance de nos interlocuteurs) est en place au sein de Cookson-CLAL. Nous la passons en revue chaque année afin d'assurer qu'elle soit la plus pertinente possible et corresponde aux évolutions de notre environnement.
- Nous exerçons une diligence relative aux **Droits Humains** à l'intérieur de Cookson-CLAL, et pour les Parties Prenantes avec lesquelles nous sommes engagés. Ce processus est révisé chaque année.
- Un système de **traitement des plaintes** est disponible au sein de Cookson-CLAL, et nous permettons aux parties prenantes d'exprimer leurs préoccupations concernant d'éventuels mauvais traitements au travail, des faits de corruption, ou relatives à la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie. Pour ce faire, nous avons mis en place et tenons à la disposition des parties concernées un mécanisme de traitement des plaintes, qui peut être obtenu sur simple demande à l'adresse suivante : rh@cookson-clal.com.
- Le **système est revu** chaque année, et une communication sera réalisée, afin d'informer les parties prenantes sur les points significatifs que la revue interne aurait pu mettre en évidence.

Lyon, le 20 Janvier 2021



Bruno COSTET.